

PROCÈS-VERBAL N°17

RÉUNION DU MERCREDI 13 FÉVRIER 2019

La séance débute à 13 heures.

Membres présents :	Membres excusés :
Franck CHIPOULA	Maryska ALFRED
Millienna MACIEL FILHO	Christophe JAMES
Jacqueline ATTICOT	Djibryll CEDIA
Stève JEAN-MARIE	Kaël MAM-LAM-FOUCK
	Faustine MENDES DOS SANTOS

Ordre du jour :

- Enregistrement du courrier
- Enregistrement des feuilles de match et des résultats
- Feuille(s) de matchs manquante(s)
- Réserves, réclamations, évocations
- Licence(s) manquante(s)

Les décisions et sanctions ci-dessous du procès-verbal sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel de la ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission demande à la CRA de bien vouloir rappeler aux arbitres qu'en cas de réserve, de retenir les pièces d'identités non-officielles et de les transmettre à la ligue de football de la Guyane dans les 24 heures.

Il leur est demandé de signaler sur la feuille de match ou au moyen d'un rapport lorsqu'une équipe présente la licence des saisons précédentes comme pièce d'identité.

ENREGISTREMENT DU COURRIER

LE DÉPARTEMENT FUTSAL TIENT À RAPPELER À L'ENSEMBLE DES CLUBS QUE LA COMMISSION SE RÉUNIT TOUS LES MERCREDIS À PARTIR DE 13HEURES ET QUE TOUTES LES DEMANDES SONT TRAITÉES EN COMMISSION.

À CE TITRE, IL CONVIENDRAIT QUE TOUTES LES DEMANDES ARRIVENT EN TEMPS ET EN HEURE AFIN QU'ELLES SOIENT TRAITÉES DANS LES DÉLAIS.

- Courrier du club AASK pour une demande de match à domicile pour la demi-finale coupe de la Coupe de Guyane de Futsal prévue le 17/03/2019.
 - **Réponse :** la commission prend note de la demande du club et décide de donner un avis favorable sous réserve du retour de la feuille de match.

ENREGISTREMENT DES FEUILLES DE MATCH ET DES RÉSULTATS

14^e journée du championnat futsal Régional 2 :

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
27/01/2019	14 ^e	YANA SPORT ELITE	≠	≠	AS MORTIN	Feuille de match manquante

1/4 DE FINALE COUPE DE GUYANE SENIORS :

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
03/02/2019	1/4	REAL GUIANA FC	4	4	ASC KOUTE KO	TAB : 4 à 3 pour ASC KOUTE MO
03/02/2019	1/4	AS ETOILE DE MATOURY	8	3	AS MORTIN	
03/02/2019	1/4	FC FAMILY	5	6	ASC JOB	
06/02/2019	1/4	DIALYZ TEAM	≠	≠	AASK	Feuille de match manquante

1/4 DE FINALE COUPE DE GUYANE FEMININ :

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
03/02/2019	1/4	NST51FUTSAL	0	11	ASC THEMIRE	
03/02/2019	1/4	ASC ASEKA	3	0	FC FAMILY	
06/02/2019	1/4	DIALYZ TEAM	≠	≠	MONTJOLY FC	Feuille de match manquante
06/02/2019	1/4	YANA SPORT ELITE	2	2	AS ETOILE DE MATOURY	TAB : 2 à 1 pour YANA

1/4 DE FINALE COUPE DE GUYANE VETERANS :

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
03/02/2019	1/4	AS MORTIN	4	6	FC BIG STARS	
03/02/2019	1/4	MONTJOLY FC	3	3	NEWS BLACK	TAB : 4 à 3 pour NEWS BLACK
03/02/2019	1/4	FC FAMILY	2	5	ASC CCIG	
03/02/2019	1/4	FCBM	5	1	ASC LATE ROUJ	

14^e journée du championnat futsal Régional 1 :

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
08/02/2019	14e	FC FAMILY	7	3	LE RUBAN NOIR	
10/02/2019	14e	AS ETOILE DE MATOURY	8	4	ASC KOUTE MO	
10/02/2019	14e	AASK	3	2	DIALYZ TEAM	
10/02/2019	14e	NST51FUTSAL	6	8	ASC LATE ROUJ	
10/02/2019	14e	MONTJOLY FC	8	3	FC BIG STAR	

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Vu les matchs cités en référence,

Vu l'absence de dépôt de la feuille de matchs auprès du secrétariat de la ligue à ce jour,

Vu l'article 87 des règlements sportifs généraux de la LFG stipulant :

« 4. Le club recevant est chargé du dépôt de l'original de la feuille de match au secrétariat de la Ligue contre récépissé. Le délai est de soixante-douze (72) heures ouvrées après la rencontre. Les clubs pourront faire parvenir une copie de la feuille de match dans le délai susmentionné par télécopie ou courriel. A la demande de la commission compétente, le club devra être en mesure

de produire un accusé de réception de son envoi. L'original devra être alors déposé au plus tard huit jours après le match au secrétariat de la ligue.

5. En cas de non transmission de la feuille de match dans les délais impartis, la commission compétente chargée de la gestion de la compétition devra sanctionner le club recevant par la perte d'un point au classement pour un match de championnat ou de la disqualification s'il s'agit d'un match de coupe. »

6. Si dans un délai d'un mois suivant la date de la rencontre, la feuille de match ou une copie en possession du club visiteur n'est toujours pas parvenue à la Ligue, malgré rappel de la commission compétente publié au Bulletin Officiel d'Informations, il devra être considéré que le match n'a pas eu lieu. Les deux équipes devront être déclarées forfait et perdront le match par pénalité.

▪ **14^e journée du championnat futsal Régional 2 :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
27/01/2019	14 ^e	YANA SPORT ELITE	≠	≠	AS MORTIN	Feuille de match manquante

Le club **YANA SPORT ELITE ACADEMY** est prié de déposer, dans les plus brefs délais, la feuille de match auprès du secrétariat de la Ligue de Football de la Guyane.
La commission demande au club **AS MORTIN** de ramener une copie du duplicata au secrétariat de la Ligue de Football de la Guyane.

▪ **1/4 DE FINALE COUPE DE GUYANE SENIORS :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
06/02/2019	1/4	DIALYZ TEAM	≠	≠	AASK	Feuille de match manquante

Le club **DIALYZ TEAM** est prié de déposer, dans les plus brefs délais, la feuille de match auprès du secrétariat de la Ligue de Football de la Guyane.
La commission demande au club **AASK** de ramener une copie du duplicata au secrétariat de la Ligue de Football de la Guyane.

▪ **1/4 DE FINALE COUPE DE GUYANE FEMININ :**

Date	Jnée	Domicile	Résultat		Extérieur	Observations
06/02/2019	1/4	DIALYZ TEAM	≠	≠	MONTJOLY FC	Feuille de match manquante

Le club **DIALYZ TEAM** est prié de déposer, dans les plus brefs délais, la feuille de match auprès du secrétariat de la Ligue de Football de la Guyane.
La commission demande au club **MONTJOLY FC** de ramener une copie du duplicata au secrétariat de la Ligue de Football de la Guyane.

RÉSERVES SUR FEUILLE DE MATCH, RÉCLAMATIONS, ÉVOCATIONS

LICENCES MANQUANTES

Vu l'article 33 des règlements généraux sportifs de la LFG,

« Lors des matchs officiels, la non présentation de la licence entraîne une amende de **deux euros** par licence manquante (joueurs et dirigeants). »

Le Département futsal décide de sanctionner les clubs suivants :

- **¼ DE FINALE COUPE DE GUYANE :**
 - **FÉMININ**

Clubs	Licence(s) manquante(s)	Prix de l'amende
AS ETOILE DE MATOURY	1	2,00 €
YANA FUTSAL CLUB	10	20,00 €

- **VÉTÉRANS**

Clubs	Licence(s) manquante(s)	Prix de l'amende
AS MORTIN	3	6,00 €

- **SENIORS**

Clubs	Licence(s) manquante(s)	Prix de l'amende
AS MORTIN	3	6,00 €

RETRAIT DE POINT(S)

Vu l'article 9 alinéa 4 des règlements des compétitions du département futsal de la LFG,

« L'équipe dont l'arbitre n'aura pas répondu aux désignations formulées par la sous-commission des désignations de la commission de régionale de l'arbitrage se verra sanctionnée d'un (1) point au classement général »

- **14^e journée de championnat**
 - **RÉGIONAL 1 :**

Clubs	Matchs	Retrait de point
ASC CCIG	FC FAMILY / LE RUBAN NOIR	1
DIALYZ TEAM	NST51FUTSAL / ASC LATE ROUJ	1
LE RUBAN NOIR	NST51FUTSAL / ASC LATE ROUJ	1
LE RUBAN NOIR	AASK/ DIALYZ TEAM	1

CLASSEMENTS

Ce classement est à titre provisoire, l'homologation est de droit le trentième jour si aucune instance le concernant n'est en cours.

REGIONAL 1 FUTSAL			Classement général à la 13 ^{ème} journée											
Journée n°	Dimanche 27 janvier 2019		Equipes	Pts	J	G	N	P	F	BP	BC	Diff G	PP	
13	<	>	1	DIALYZ TEAM	38	12	10	0	2	0	52	29	23	4
			2	FC FAMILY	34	12	8	0	4	0	70	52	18	2
			3	AASK	33	12	7	1	4	0	60	44	16	1
			4	NST 51 FUTSAL	32	12	7	1	4	0	53	52	1	2
			5	MONTJOLY FC	31	11	7	1	3	0	55	35	20	2
			6	AS ETOILE DE MATOURY	29	12	6	1	5	0	68	58	10	2
			7	ASC KOUTE MD	22	12	5	0	7	0	71	66	5	5
			8	FC BIG STARS	21	12	4	0	8	0	37	57	-20	2
			9	LE RUBAN NOIR	18	11	6	0	5	0	47	40	7	11
			10	ASC LATE ROUJ	17	12	3	0	9	0	42	71	-29	4
			11	ASC CCIG	-1	12	0	0	12	0	34	85	-51	13
			12	AS MONSINERY (FG)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VETERANS FUTSAL			Classement général à la 10 ^{ème} journée											
Journée n°	Dimanche 27 janvier 2019		Equipes	Pts	J	G	N	P	F	BP	BC	Diff G	PP	
10	<	>	1	ASC CCIG	27	10	10	0	0	0	48	19	29	13
			2	FCBM	26	10	6	1	3	0	39	20	19	3
			3	NEWS BLACK	21	10	7	1	2	0	46	15	31	11
			4	MONTJOLY FC	21	9	4	1	4	0	28	33	-5	1
			5	ASC LATE ROUJ	17	10	3	2	5	0	40	34	6	4
			6	FC FAMILY	16	10	3	1	6	0	38	39	-1	4
			7	FC BIG STARS	9	10	2	0	8	0	26	64	-38	7
			8	AS MORTIN	3	9	1	0	8	0	14	55	-41	9

FUTSAL FEMININ			Classement général à la 13 ^{ème} journée												
Journée n°		Dimanche 27 janvier 2019		Equipes		Pts	J	G	N	P	F	BP	BC	Diff G	PP
13	<	>		1	MONTJOLY FC	38	11	9	0	2	0	42	14	28	0
				2	AS ETOILE DE MATOURY	36	12	8	2	2	0	43	20	23	2
				3	ASC THEMIRE	32	12	8	3	1	0	76	18	58	7
				4	ASC ASEKA	24	12	7	1	4	0	47	23	24	10
				5	YANA SPORT ELITE ACADEMY	18	12	6	0	6	0	34	31	3	12
				6	DIALYZ TEAM	17	11	3	1	7	0	20	51	-31	4
				7	FC FAMILY	16	12	3	1	8	0	18	28	-10	6
				8	NST 51 FUTSAL	12	11	1	2	8	0	12	71	-59	4
				9	NEWS BLACK	5	11	2	0	9	1	13	49	-36	11

REGIONAL 2 FUTSAL			Classement général à la 14 ^{ème} journée												
Journée n°		Dimanche 27 janvier 2019		Equipes		Pts	J	G	N	P	F	BP	BC	Diff G	PP
14	<	>		1	AS GOLDEN STARS	40	13	9	0	4	0	92	70	22	0
				2	AS MORTIN	36	13	8	2	3	0	64	55	9	3
				3	MANA FUTSAL CLUB	35	12	7	3	2	0	52	35	17	1
				4	REAL GUIANA FC	32	12	6	3	3	0	48	47	1	1
				5	MONTJOLY FC	29	12	6	0	6	0	76	48	28	1
				6	YANA SPORT ELITE ACADEMY	27	13	5	2	6	0	47	49	-2	3
				7	AS ETOILE DE MATOURY	23	13	4	1	8	1	57	86	-29	2
				8	ASC JOB	21	12	3	1	8	0	57	79	-22	1
				9	NST 51 FUTSAL	16	12	1	2	9	1	38	62	-24	0

Fin de séance à 17h30.

Le Président de séance
Franck CHIPOUKA

La Secrétaire de séance
Milienna MACIEL